

Communiqué de presse

Synthèse du point presse du 22 septembre 2015

RETRAITES : ÇA BOUGE !

**DECRYPTAGE DE L'ACTUALITE DES RETRAITES PAR NOVELVY RETRAITE
EXPERT DU CONSEIL EN STRATEGIE RETRAITE**

Novelvy Retraite, conseil en stratégie de retraite depuis près de 30 ans et pionnier dans ce domaine présente :

1. **Un décryptage des négociations Agirc-Arrco**
2. **Les dernières actualités concernant les expatriés et les professions libérales**
3. **Ce qu'il faut savoir sur le droit opposable à la retraite**

Négociations Agirc-Arrco : décryptage

Gérés et pilotés de manière paritaire par les partenaires sociaux, l'Agirc et l'Arrco concernent 18 millions de salariés et 12 millions de retraités. Si d'importantes mesures de redressement n'étaient pas prises, l'épuisement des réserves de ces deux régimes interviendrait ainsi en 2025 pour l'Arrco et dès 2018 pour l'Agirc.

Négociations en cours :

- 5 séances de négociations entre février et juin
- Prochaine étape, le 16 octobre
- Des mesures applicables dès 2016

Les mesures à l'étude

pour un objectif de retour à l'équilibre technique à l'horizon 2020 :

Fusion des régimes Agirc et Arrco:

- À compter du 1^{er} janvier 2019 : régime unifié
- Reprise et donc conversion des droits acquis dans chacun des régimes Arrco et Agirc
- Transfert des réserves financières
- Assiettes et taux (?) de cotisations identiques
- Maintien de l'accord Agff
- Nouvelle valeur de service du point et nouveau salaire de référence

Novelvy Retraite



Île-de-France :
20 rue Gambetta
CS 90102
92022 Nanterre CEDEX
01 41 37 98 20

Région OUEST :
40 route du Hamel
50530 Champeaux
02 33 59 10 22

Région Rhône-Alpes :
4 rue des Campanules
26320 Saint-Marcel-Lès-Valence
04 75 61 08 44



Des mesures paramétriques dans les régimes existants entre 2016 et 2018 :

- Valeur de service du point gelée
- Valeur d'achat du point en augmentation continue
- Maintien du taux d'appel et de la CET

Des mesures de rééquilibrage « pérennes » :

- Maintien de l'âge de la retraite Agirc-Arrco à 67 ans pour les générations nées à partir de 1955
- Pérennisation de l'accord Agff
- Mise en place d'un abattement temporaire et dégressif pour les retraites liquidées avant 67 ans

Des mesures de rééquilibrage « pérennes » concernant la réversion :

- Taux de réversion maintenu à 60%
- Alignement probable de la condition d'âge entre les deux régimes
- Proratisation du montant de la pension en fonction de la durée de mariage

Expatriés et professions libérales : de nouvelles donnes

Expatriés qui sillonnent la planète :

- **Bonne nouvelle !** : assouplissement de la règle de non cumul de convention
- **Attention aux pays choisis et aux conventions avec la France** : 40 pays ont signé une convention bilatérale dont l'Argentine et récemment l'Inde, l'Uruguay et le Brésil

Professions libérales : comprendre et mesurer les nouvelles options :

- Le droit au taux plein dans les régimes complémentaires des libéraux (hormis la CIPAV) est indépendant de la carrière
- Un professionnel libéral qui peut liquider ses retraites de salariés et du régime de base des libéraux au taux plein doit comprendre et mesurer ses options avant de prendre une décision

Poly-pensionnés : calcul unique des retraites des régimes alignés CNAV, RSI, MSA et salariés dès le 1^{er} janvier 2017 :

- Certains seront avantagés : ceux qui ont eu des petits salaires dans deux régimes différents la même année
- D'autres pourraient y perdre : ceux qui ont cotisé deux fois et donc ont acquis 4 trimestres dans des régimes différents la même année.



Le droit opposable à la retraite : une bonne intention mais attention !

Le décret du 19 août garantit le début des versements mais ne garantit pas l'exactitude du montant ! Un travail préalable de nettoyage est donc requis avec comme impératif, renvoyer le questionnaire de période lacunaire !

Novelvy Retraite est une marque d'Assistance Retraite, conseil en stratégie de retraite (bilan retraite, liquidation de retraite) à destination des cadres dirigeants, chefs d'entreprise et sur les parcours « multi régimes » (salarié, commerçant, entrepreneur, profession libérale, expatrié...)
Forte de son expertise « métier » depuis près de 30 ans, Novelvy Retraite conseille sur le choix de la date optimale de départ pour valoriser au mieux les droits à la retraite de ses clients et réalise toutes les démarches pour les faire valoir.
Indépendante de tout organisme financier, Novelvy Retraite donne un éclairage individualisé et transparent sur les différentes options et les modalités de départ à la retraite.

**Les experts de Novelvy Retraite (Pascale Gauthier & Bruno Renardier)
sont à votre disposition
pour tout interview et éclairage que vous souhaiteriez sur la problématique des retraites.**

www.novelvyretraite.fr

Contacts presse

SELF IMAGE Relations Publiques

Monique Mehrez – 01 47 04 12 49 – mmehrez@selfimage.fr

Sylvie Poillevé – 06 69 46 59 24 – spoilleve@selfimage.fr

